

Document 1 :

« Quant aux personnes qui devaient seconder mon travail, je résolus sur toute chose de ne point prendre de Premier ministre ; et si vous m'en croyez, mon fils, et tous vos successeurs après vous, le nom en sera pour jamais aboli en France, rien n'étant plus indigne que de voir d'un côté toutes les fonctions et de l'autre, le titre de Roi.

Pour cela, il était nécessaire de partager ma confiance et l'exécution de mes ordres, sans la donner toute entière à pas un, appliquant ces diverses personnes à diverses choses selon leurs divers talents : ce qui est peut être le premier et le plus grand talent des princes. »

Louis XIV, *mémoires pour l'année 1661.*

Document 2 :

« Je commandai aux quatre secrétaires d'État de ne plus rien signer du tout sans m'en parler ; au surintendant de même, et qu'il ne fit rien aux finances sans être enregistré dans un livre qui me devait demeurer, avec un extrait fort abrégé, où je puisse voir à tout moment et d'un coup d'œil, l'état des fonds et des dépenses faites ou à faire. »

Louis XIV, *mémoires pour l'année 1661.*

Document 3 :

« Jusqu'à présent, le roi n'a jamais manqué les jours et heures de ses conseils. Souvent, on l'a vu donner conseil des finances de dix heures à une heure et demie, dîner, retourner dans un autre conseil, s'enfermer ensuite pour apprendre le latin pendant deux heures, tenir encore un autre conseil jusqu'à dix heures du soir. Il se fait rendre compte de tout jusqu'au détail de ses bâtiments, de ses meubles, et de toutes autres choses moins importantes. »

Colbert, *Mémoires.*

Document 4 :

« Il aima en tout la splendeur, la magnificence, la profusion. Ce goût, il le tourne en maxime par politique, et l'inspira à toute sa Cour. C'était lui plaire que s'y jeter en habits, en équipages, en bâtiments, en jeu. Le fonds était qu'il tendait et parvint par là à épuiser tout le monde en mettant le luxe en honneur, et réduisit peu à peu tout le monde à dépendre entièrement de ses bienfaits pour subsister. Il y trouvait encore la satisfaction de son orgueil par une Cour superbe en tout. »

Colbert, *Mémoires*.

Document 5 :

« Le roi ne parle jamais des affaires de l'État avec les courtisans. Lorsqu'il ouvre la bouche, tous les courtisans lèvent la tête et s'approchent le plus qu'ils peuvent pour l'écouter. La passion des courtisans pour se faire remarquer par le Roi est incroyable ; lorsque le Roi daigne tourner un regard vers l'un d'entre eux, celui qui en est l'objet croit sa fortune faite et s'en vante auprès des autres en disant : « Le Roi m'a regardé. ». Le Roi est un malin ! Que de monde il paie avec un regard.

Primo Visconti, *Mémoires*